

LOWER (A.R.M.)— *The French Origins of English Civil Liberty*
(Reprinted from CULTURE [1948] 18-28)

Pierre Carignan

Volume 2, Number 3, décembre 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801481ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801481ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Carignan, P. (1948). Review of [LOWER (A.R.M.)— *The French Origins of English Civil Liberty* (Reprinted from CULTURE [1948] 18-28)]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2 (3), 446–448. <https://doi.org/10.7202/801481ar>

LOWER (A.R.M.)—The French Origins of English Civil Liberty (Reprinted from CULTURE [1948] 18-28).

C'est un des aspects particulièrement intéressants de l'histoire anglaise que la résistance de l'individu à l'omnipotence de l'état se soit cristallisée graduellement dans les institutions permanentes de la nation. Divisée, la

noblesse sent son impuissance; unie, elle accule facilement la Couronne au compromis et le compromis, très souvent, incarne un principe qui, par la suite, devient fondamental. Mené par les grands pour la conservation ou l'extension de privilèges égoïstes et mesquins, le combat n'a rien de sentimental, mais, — et cela seul importe — les libertés féodales ne tardent pas à devenir l'apanage de tous les citoyens.

Commencée au temps de Guillaume le Conquérant, cette lente transformation est surtout l'œuvre de barons normands en lutte avec une dynastie normande. La présence de cette influence française au berceau des libertés anglaises est un point d'histoire que Monsieur le professeur Lower croit bon de mettre en relief. Car, puisqu'il n'y a rien de racial dans la conception anglo-saxonne de la liberté, les Canadiens français peuvent, tout aussi bien que leurs compatriotes anglo-canadiens, tirer profit et assurer la sauvegarde de l'œuvre entreprise par d'autres Français, outre Atlantique, il y a déjà plusieurs siècles.

D'ailleurs, l'auteur rend à notre groupement ethnique le témoignage d'avoir, malgré l'absence de toute tradition historique, fait plus que sa part dans le fonctionnement du régime parlementaire. Mais il croit devoir insister, ne serait-ce que pour les délimiter, sur les différences fondamentales qui existent entre les deux races concernant la notion de liberté.

Leur comportement respectif vis-à-vis certains problèmes du temps présent illustrent bien ces divergences essentielles. Lors du dernier conflit, les Anglo-saxons ont toléré les accrocs aux libertés traditionnelles comme un pis aller seulement; depuis il y aurait beaucoup plus d'empressement de leur part que de la nôtre à reconquérir le terrain abandonné. Selon le professeur Lower, voici l'explication: pour nous, défendre la liberté, c'est d'abord sauvegarder la langue, les croyances et les lois des ancêtres; pour eux, c'est surtout préserver l'individu contre les empiètements de l'État.

Cette insistance caractéristique sur les droits de l'individu, dont l'explication remonte aux luttes séculaires, se trouve, dans le domaine de la religion particulièrement, encore renforcée par l'importance donnée au libre arbitre. Voilà pourquoi l'attitude plutôt passive des Anglo-canadiens à l'égard des communistes et des disciples de Jéhovah serait interprétée bien à tort comme une désapprobation moins complète pour les fauteurs de désordre ou une indifférence plus grande pour la religion.

Dans cette très perspicace analyse, le Professeur Lower n'approuve ni ne désapprouve rien: il ne choisit pas; il constate. Il conclut en ces termes: "We in Canada have the great advantage over the English and French of the old world of forming one political community. We can take our choice between good and bad relations. If we take the one road, Canada will become a nation of some consequence. If we take the bad relationships — it is quite possible that we can go on bickering with each other for another thousand years, and all that we shall have accomplished will be to have reduced our common country to a nation of no consequence."

Je voudrais, sinon contredire, du moins atténuer une proposition de l'auteur. Il est vrai que, depuis 1760, le souci le plus constant de notre nationalité, c'est la survivance de ses traditions et de ses prérogatives, mais la part prise par nos chefs politiques dans la conquête, au Canada, des libertés anglaises contre une oligarchie anglaise ne constitue pas uniquement un mouvement de défense.

En grande partie, c'est là la manifestation de nos aspirations légitimes vers l'émancipation. Je me refuse à considérer les luttes de Papineau en particulier comme dirigées "against the English, rather than against the state, the fundamental forms of which he accepted". Le fait que le Haut-Canada se soit joint au Bas-Canada dans la rébellion contre l'Angleterre indique bien clairement que les troubles de 1837 ont des causes plus profondes qu'on le reconnaît généralement.

En terminant, n'y a-t-il pas lieu de mettre en lumière la pleine signification du pacte fédératif? En 1867, à un moment crucial dans l'histoire de l'Amérique Britannique du Nord, les Canadiens français sont-ils pour ou contre les Anglais? Et si, en 1867, ils optent pour la Confédération, s'ils acceptent alors le risque de devenir un groupement minoritaire dans un pays en grande prédominance britannique, n'est-ce pas avant tout pour permettre au Canada de devenir, selon les termes propres de l'auteur, "a nation of some consequence"?¹

Pierre CARIGNAN